Comité du

13 avril 2021

Présents (visio) :

Membres du Comité : Caline Abou-Chedid, Christelle Abou-Chedid, Maxime Boniteau, Olivier Bret, Jean-Marc Charoud, Dorothée Citerne, Eric Coursin, Michèle Cyna, Régis Damour, Thierry Déau, Vincent Desvignes, Thierry Duclaux, Olivier Dupont, Eric Fabre, Herminie Metzger, Caroline Mini, Christophe Persoz, Louis-Marie Pons, Nathalie Ricard, Boris Rowenczyn, Pierre Vidailhet, Philippe Yvon – Invitée : Marie-Odile Michel-Amiot (UnIPEF)

Excusés : Lucas Mirgalet, Henri Jannet

Permanentes : Hanna Budzynska, Camille Laborie

Se reporter au diaporama projeté

# Accueil des nouveaux élus au Comité

* En sa qualité de doyen de séance, Olivier Dupont, nouveau président honoraire, donne le résultat des élections pour le renouvellement partiel du Comité, après avoir remercié personnellement chacun des élus sortants du Comité.
* Ont été élus ou réélus : Caline Abou-Chédid, Maxime Boniteau, Dorothée Citerne, Thierry Déau, Lucas Mirgalet, Pierre Vidailhet
* Le Comité enregistre que le nombre de votants en ligne a augmenté par rapport aux années précédentes et atteint 399 votes exprimés et 4 votes blancs. Le tableau complet des résultats est en annexe du compte-rendu.
* Le Comité félicite les nouveaux élus et Olivier Dupont propose de passer à l’élection du président. Olivier Dupont demande aux candidats à la Présidence de se manifester. Thierry Déau se déclare candidat. Le comité approuve cette proposition à l’unanimité, Thierry Déau reste donc président pour une année supplémentaire.
* Sur sa proposition, le Bureau est maintenu et le poste de Secrétaire Général Adjoint est remplacé. Le Bureau est donc composé comme suit :
* Vice-Présidents : Christophe PERSOZ, Boris ROWENCZYN et Pierre VIDAILHET
* Secrétaire Général : Thierry DUCLAUX
* Secrétaire Général Adjoint : Dorothée CITERNE
* Trésorier : Christelle ABOU CHEDID
* Trésorier Adjoint : Nathalie RICARD
* Le Comité enregistre la nouvelle composition du Bureau et la valide à l’unanimité.

# Approbation des comptes 2020 et du budget 2021

## Exercice 2020, impact de la crise COVID

* Christelle Abou-Chédid rappelle les faits marquants 2020 : un résultat déficitaire en raison de la crise COVID qui a impacté principalement nos prestataires externes. Si le montant enregistré des cotisations et dons est conforme au budget (160 439 € au lieu de 161 k€ budgetés, la baisse de 2% du montant total des cotisations est compensée par la hausse des dons), la baisse globale de 6% des produits associatifs par rapport au budget 2020 (217 994 € au lieu de 232 250 € budgetés), s’explique principalement du fait du recul de 34% des recettes publicitaires liées à l’édition de la revue PAM (19 733 € au lieu de30 k€ budgetés). Les autres revenus (produits évènementiels et divers) sont également en baisse en raison de l’absence d’activités liées à la crise sanitaire mais équilibrés par une baisse analogue des dépenses. A noter un nombre de cotisants en légère hausse en 2020 par rapport à l’année précédente (+19).
* Les charges courantes sont conformes au budget et ont été maitrisées.
* Les produits financiers, qui doivent selon le modèle économique de notre association, permettre de couvrir le déficit d’exploitation sont en baisse par rapport aux prévisions budgétaires en raison principalement de l’absence d’apport de dividendes par Ponts Formation Conseil (PFC). Durement impacté par la crise, PFC ne pourra vraisemblablement pas verser de dividendes ces prochaines années. Notons cependant le bon rendement de nos placements financiers qui enregistrent une hausse de +11 k€ par rapport aux prévisions budgétaires.
* Les charges exceptionnelles de 20 k€ inscrites au budget avaient été provisionnées pour pallier aux éventuels défauts de paiement des start-up engagées dans le programme Ponts Alumni de Station F mais fragilisées par la crise. Ce montant n’aura finalement été que partiellement consommé (11 691 €).
* Le Comité demande que soient intégrés dans ces comptes consolidés avec ceux de la SCI, les 7 k€ de bénéfice réalisé par la SCI en 2020.
* Le résultat net final est donc une perte de 35 142 €.
* La crise aura mis en exergue notre dépendance financière aux prestataires externes (régie publicitaire et PFC), elle nous amène à repenser notre modèle économique qui devra nécessairement évoluer à partir de 2021.

## Budget 2021, des points d’attention

* Concernant le budget 2021, nous prévoyons un résultat net de l’exercice 2021 en déficit de -8 832 € qui tiennent compte de l’incertitude liée à la fin de la crise sanitaire. Elle se traduit notamment par la diminution des produits évènementiels consécutives à une baisse d’activités d’au moins 6 mois.
* Ce budget tient compte également d’une baisse reconduite des recettes publicitaires pour l’édition de la revue PAM et l’absence d’annuaire, dont la prochaine édition est prévue pour Juin 2022 et sera entièrement numérique.
* Le Comité valide la proposition d’inscrire au budget la somme de 40 k€ au titre des sponsoring que Ponts Alumni sollicitera auprès d’entreprises proches de la Communauté Ponts, à mettre en place dans les meilleurs délais.
* Un montant de 2 k€ est prévu pour l’organisation de l’Assemblée Générale qui sera organisée cette année encore en visio-conférence mais avec l’assistance de professionnels de la communication.
* Les produits financiers sont également revus à la baisse (35,6k€ au lieu de 41,6k€ en 2020)
* En conclusion : compte-tenu des perspectives sombres pour l’année 2021, il est essentiel de poursuivre les efforts pour enregistrer des cotisations mais aussi d’engager une conversation avec la Fondation au sujet de Station F.

# Rapport moral

Se reporter au diaporama.

# Cotisations 2021 et résolutions

* Le président propose que la grille des cotisations 2022 soit partiellement modifiée, en tenant compte du fait qu’elle n’a pas évolué depuis 5 ans.
* Sont modifiés :
  + Cotisation pleine : 150 € au lieu de 140 €
  + Cotisation couple : 200€ au lieu de 190€
  + Cotisation retraité : 115€ au lieu de 110€
* Pas de changement pour les autres tarifs présentés.
* Le Comité vote à l’unanimité les résolutions proposées pour l’assemblée générale du 18 mai prochain, sous réserve d’adapter la 6ème résolution à l’évolution des tarifs.

# Points divers

## Remplacement d’Eric Fabre

* Une alumni, Anne Daire (promo 82), a donné son accord de principe pour reprendre les dossiers suivis par Eric Fabre qui prend sa retraite à l’été, dans le cadre d’un mécénat de compétences.
* Le Comité remercie Eric Fabre pour le travail réalisé et rappelle qu’il pourra continuer d’épauler son remplaçant dans le cadre de sa mission bénévole d’administrateur.

## Validation du Relevé de décisions du Comité du 30 janvier

Le relevé de décisions est validé.

## Présentation de la nouvelle Déléguée Générale d’UnIPEF

Le Comité accueille Marie-Odile Michel-Amiot qui se présente à son tour.

## Cotisation

Fin mars, on enregistrait une hausse de +7,5% en nombre de cotisants et +3,8% en volume ce qui peut s’expliquer en première approche par l’importante campagne de communication qui a été menée dès début décembre 2020. Les abonnements à PCM sont également en hausse. Ce bon démarrage reste cependant à surveiller de près par des relances efficaces.

# Prochaines dates

* Assemblée Générale : 18 mai
* Bureau : 15 juin
* Comité : 6 juillet (@Station F ?)
* Bureau : 2 septembre
* Séminaire : 24 et 25 septembre
* Bureau : 26 octobre
* Bureau : 23 novembre
* Comité, suivi d’un dîner de fin d’année : 14 décembre

Annexe : Résultats du vote en ligne « Renouvellement partiel du Comité 2021 »

* Dorothée Citerne (CIV 05) : 300
* Pierre Vidailhet (CIV 77) : 296
* Thierry Déau (CIV 93) : 295
* Caline Abou Chedid (CIV 19) : 250
* Lucas Mirgalet (CIV 06) : 212
* Maxime Boniteau (CIV 84)